

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Comité Syndical du  
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc  
& Vignobles**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents  
au Comité En exercice  
Syndical      Présents

37      37      22

Séance du 17 novembre 2008

**Date de la convocation**

23/10/08

L'an deux mille huit

Et le dix sep novembre 2008

**Date d'affichage**

23/10/08

à Dix Huit heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

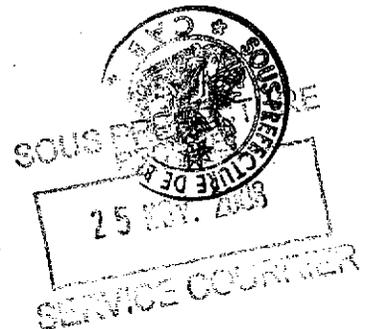
**Objet de la Délibération**

2008-11-02

Compte rendu des décisions  
du Président

Présents : MM

**G. AFFRE** (CdC Saint-Chinian), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **A.SICILIANO** (CdC Coteaux & Chateaux)



Acte rendu exécutoire  
après 24/11/08      fecture  
le  
et pub 24/11/08      otification  
diras dévnt en Préfecture

**Objet : Compte rendu des décisions du Président.**

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte des décisions prises récemment:

- N° 030/08** Programme de marketing territorial au niveau international réalisé sous l'égide du Comité Départemental du Tourisme portant sur des opérations de promotion territoriale.  
Montant de la campagne « Tour de France – Irlande-Grande Bretagne-Etats Unis 2008 » : 52 282,68 €uros TTC.
- N°031/08** Réalisation d'un recueil d'ateliers d'écritures sur les paysages du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec l'entreprise Contrepoint One to One.  
Montant de la prestation : 4 642 € TTC.
- N° 032/08** Réalisation d'une composition et orchestration d'une œuvre musicale célébrant le huit centenaire du massacre de la ville de Béziers lors de la croisade des Albigeois en 1209 pour le nouveau spectacle de l'orchestre « Chorale et Harmonie de Pays 2009 »  
Titulaire du marché : Mr Gilles ARCENS pour un montant de : 6 000 €uros TTC + 1000 €uros de frais de déplacements et frais de papier à musique.
- N° 033/08** Conception et animation d'un théâtre forum qui aura pour objectif de favoriser une réflexion sur la structuration culturelle du Pays.  
Titulaire de la prestation : Association Etincelle – Conseil et formation en développement  
Montant du marché : 3 200 €uros TTC.
- N° 034/08** Organisation par l'Association pour le Développement durable de Médenine du séminaire final d'évaluation du projet Couleurs de Fleurs de Méditerranée qui s'est déroulé du 2 au 6 octobre 2008.  
Montant de la prestation : 1 000 €uros TTC.
- N° 035/08** Ecriture du spectacle « 1209-2009 » par la réalisation d'un texte poétique et de paroles de chants pour le nouveau spectacle de l'orchestre « Chorale et Harmonie de Pays 2009 » par Mr Yves ROUQUETTE.  
Montant de la prestation : 2 500 €uros TTC.
- N° 036/08** Communication et animation des rencontres environnementales suite à la mise en œuvre du réseau des acteurs de l'éducation environnementale  
Formation du réseau : par l'association DIFED-Université Montpellier II pour 800 € TTC  
Création et impression du Flyer par la SARL Estrabols Imprimeur pour 501,72 € TTC  
Edition d'un encart publicitaire par Midimédia pour 927,13 € TTC.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 17 novembre 2008

Le Président

Francis BOUTES

